

CAHIER D'ACTEURS COMMUN AUX DEUX DÉBATS PUBLICS

Projet de réseau de transport public du Grand Paris et Projet Arc Express

Janvier 2011



La Garenne-Colombes est une ville à taille humaine qui, tout en se modernisant, a su conserver son identité d'origine grâce à un urbanisme maîtrisé. Idéalement située à proximité de Paris et de La Défense, dotée de deux gares et bientôt d'un tramway, La Garenne-Colombes est dynamique. Cet atout se traduit par l'évolution de sa démographie (+ 10 % au cours de la dernière décennie) et la vitalité de ses 300 associations. Ce dynamisme se concrétise aussi dans l'importance du tissu économique garennois qui compte plus de 1 800 entreprises artisanales ou commerciales et un club des entreprises (Synergie Entreprises). Identité préservée, taille humaine, dynamisme démographique et associatif, esprit d'entreprendre, etc. Ces quelques atouts dessinent le visage d'une ville attractive où il fait bon vivre.

MAIRIE DE LA GARENNE-COLOMBES

68, boulevard de la République
92250 La Garenne-Colombes
Tél. : 01 72 42 40 00
www.lagarennecolombes.fr

LA GARENNE-COLOMBES

Édito de Philippe Juvin

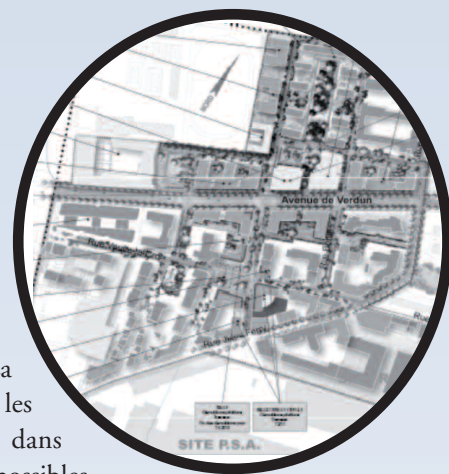
Dans un an, le futur tramway T2 placera notre ville à 4 minutes seulement de La Défense. Par ailleurs, deux projets de transport en commun sont maintenant en débat public : le projet Arc Express, élaboré par la Région Ile-de-France, et le projet du Grand Paris porté par le gouvernement. Arc Express est un métro automatique, situé en proche couronne, qui reliera entre elles les villes de banlieue. Le tracé prévoit une station Place de Belgique et une autre aux Vallées. Le projet du Grand Paris est un autre projet, équivalent à un nouveau RER, complété par deux lignes formant un « grand huit » en boucle autour de Paris. Il desservira les principaux et futurs pôles économiques comme La Défense ou le plateau de Saclay et les aéroports d'Orly et de Roissy. Bien sûr, toutes ces lignes seraient souterraines. Ces deux tracés ont un même objectif : trouver une réponse à l'augmentation

des déplacements de banlieue à banlieue en Ile-de-France. Les projets sont-ils finançables en même temps ? Normalement, non ! C'est pourquoi une solution serait de les fusionner : Arc Express et Grand Paris, en une seule ligne qui accueillerait à la fois un métro et un RER. En tant que maire de La Garenne-Colombes, j'ai exprimé le souhait que La Garenne accueille une station de métro sur son territoire, ou à proximité immédiate. Ces projets de transport en commun apporteront un plus au cadre de vie des Garennois, dans le respect de notre « esprit village ». Une ville à taille humaine avec des infrastructures de transport modernes et complètes : voilà ce qui caractérise La Garenne-Colombes.

Philippe Juvin
Maire de La Garenne-Colombes

DES PROJETS DE TRA D'UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIB

Secteur des Champs-Philippe Les Groues à Nanterre



Dans sa partie ouest, notre territoire est particulièrement riche en emplois et en habitants. Il accueille dès à présent, des sites majeurs comme le centre technique de Peugeot (4 000 emplois) et le site RATP (1 000 emplois). En outre, la ZAC Danton à Courbevoie, limitrophe de La Garenne-Colombes, accueille près de 16 000 habitants et le secteur des Groues à Nanterre devra en accueillir 20 000 environ. La demande de déplacements est multiple et importante, dans toutes les directions.

Avec le développement de la ZAC des Champs-Philippe à La Garenne-Colombes, ce secteur est amené à se développer davantage encore dans les toutes prochaines années : 103 000 m² de logements, 105 000 m² de bureaux, 7 000 m² de commerces, des équipements publics.

De plus, le foncier est encore amené à évoluer à moyen et long terme et contribuer à une nouvelle dynamique dans ce secteur constitué de grandes entreprises. Des synergies

entre la ZAC des Champs-Philippe de La Garenne-Colombes et les Terrasses de Nanterre, dans leur partie Ouest, sont possibles.

Enfin, la proximité avec la Défense est un atout à exploiter, le prolongement du RER E à l'Ouest trouvera, sur le site de la Folie, un pôle d'interconnexion structurant, à proximité immédiate de notre territoire.

Ainsi, La Garenne-Colombes est très favorable aux deux stations proposées dans le projet du Grand Paris, aux Groues et à la Grande Arche, et aux deux stations d'Arc Express, Les Groues et Champs-Philippe. Outre le fait de rapprocher les gares des usagers, ces stations démultiplieront les possibilités d'interconnexion en limitant la concentration des échanges sur le seul Cœur Transport de La Défense.

Secteur de la place de Belgique



La place de Belgique est un carrefour important de notre territoire ; nœud routier à l'échelle communale et intercommunale, nœud de transports en commun ferrés avec le Transilien L et le tramway T2, nœud de lignes de bus, et surtout point d'attraction urbaine.

Ce site incarne la future porte de la ville, avec des équipements, de nombreux logements (103 000 m² nouveaux en 2 à 3 ans) et des sites d'activités existants et à venir (secteurs Poste et National-Belgique de la ZAC des Champs-Philippe, 30 000 m² de bureaux et 7 000 m² de commerces).

Des connexions fortes sont à établir entre la gare Transilien et la station du tramway. L'implantation d'une station Arc Express, place de Belgique, est justifiée par l'augmentation importante de la population et de l'emploi dans le secteur, et donc des flux de déplacements associés.

Le projet Arc Express, dans ses tracés proche et éloigné, prévoit une station place de Belgique. Un positionnement géographique judicieux de la station, accompagné ou non du déplacement des quais de la gare Transilien permettrait de rendre effective l'interconnexion multimodale, tout en créant une accessibilité nouvelle pour ce site à fort potentiel de développement, de la commune de La Garenne-Colombes.

TRANSPORT AU SERVICE DU TERRITOIRE GARENNOIS

Secteur Bécon-les-Bruyères / Les Vallées

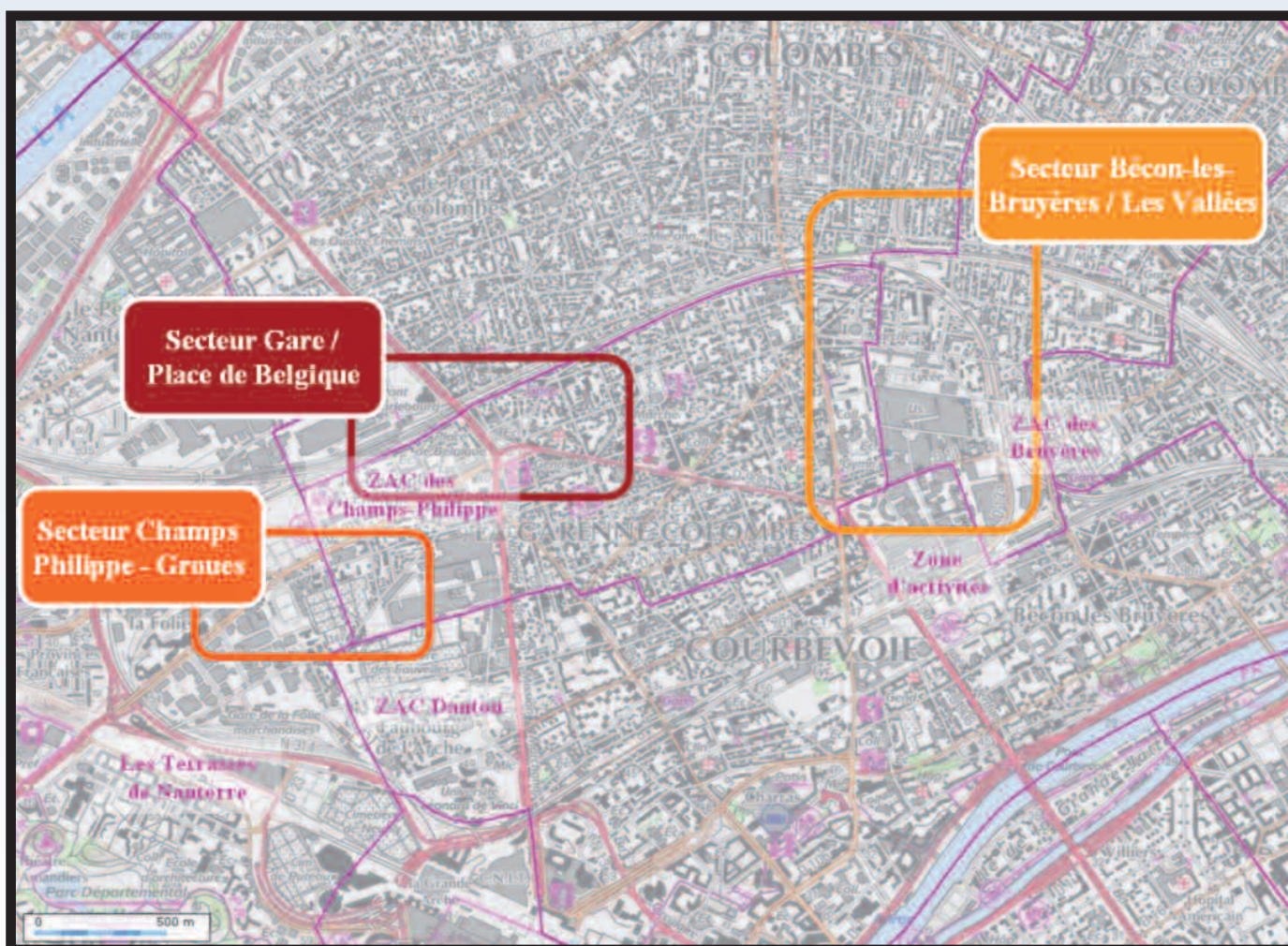
La commune de Bois-Colombes développe la ZAC des Bruyères, la ville de Courbevoie dispose d'une zone d'activités et La Garenne-Colombes dispose d'entreprises, d'habitations et de foncier mutable. C'est un secteur riche en logements et en emplois, appelé à se densifier davantage. La proximité du pôle de La Défense est également un point fort de ce secteur, par son attractivité en termes d'emplois, de commerces et de loisirs, et avec des possibilités de connexion ferroviaire.

Aujourd'hui, deux gares sur le réseau Transilien encadrent ces quartiers : Les Vallées et Bécon-les-Bruyères. Néanmoins, cette dernière est aujourd'hui complètement tournée vers Paris et ne permet pas de relier rapidement la Défense.

D'autre part, les deux gares apparaissent relativement éloignées des sites d'emplois.

L'accès aux transports en commun est une question stratégique pour accompagner le développement de ce quartier et le rendre plus attractif.

Le projet Arc Express peut répondre à ces besoins et corriger les lacunes actuelles. Toutefois la Ville de La Garenne-Colombes s'interroge sur le positionnement précis de la station : faut-il la situer à Bécon-les-Bruyères ou aux Vallées, ou entre les deux ? La réflexion doit être affinée, en prenant en compte le court et le long terme, à l'échelle d'un quartier cohérent, mais à cheval sur les trois communes.



En conclusion, la Ville de La Garenne-Colombes est favorable aux deux projets de transports, dans les variantes de tracé proposées au débat public. Mais par son principe de maillage fin, Arc Express apporte une meilleure réponse à un enjeu territorial de relations de proximités pour les déplacements quotidiens.

Pour cette raison, la Ville de La Garenne exprime sa préférence pour le projet Arc Express sur le projet Grand Paris, car le premier aurait le mérite de désenclaver la commune. La Garenne souhaite d'ailleurs vivement une desserte de son territoire par une ou deux gares, comme proposé dans le projet Arc Express.

Les gares du Grand Paris présentent des potentiels intéressants pour une connexion rapide de la ville à des secteurs à enjeux métropolitains.

Pour la Ville de La Garenne-Colombes, les deux projets peuvent être fusionnés.

Par ailleurs, la Ville de La Garenne-Colombes souhaite que ces nouveaux réseaux s'accompagnent d'une augmentation de la fréquence des réseaux existants, notamment le Transilien.

Il est aussi souhaitable que les réseaux de surface de bus, à l'échelle locale, s'améliorent en parallèle de ces projets, notamment le prolongement de la ligne 73 jusqu'aux Vallées, et une liaison entre les Champs-Philippe et la Porte de Champerret.

